



Psychologue ou conseiller(ère) en rééducation

Centre de services scolaire de la Capitale

📍 Québec, Québec

👤 4 Postes disponibles

📅 Expire à l'externe le : 28 février 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Rémunération

56 378\$ à 105 231\$ par année*

*Pour les conseiller(ère)s en rééducation, le salaire est de 53 876\$ à 95 479\$ par année

*Certaines primes s'appliquent, selon les modalités prévues à la convention collective

Horaire de travail:

Temps plein ou temps partiel, selon vos disponibilités.

Nature du travail

L'emploi comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale de l'élève en interaction avec son environnement et de le soutenir dans son cheminement scolaire et son épanouissement personnel et social.

Attributions caractéristiques

- Participer à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire;
- Contribuer au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention.
- Participer avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action;
- Aider les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseiller et les soutenir dans leur démarche éducative;
- Conseiller le personnel d'encadrement, rédiger des rapports d'expertise, d'évolution de situation et faire les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision;
- Peut être appelé(e) à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution;
- Développer et maintenir des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des centres de services scolaires;

Qualifications requises

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec
- Pour les conseillers, conseillères en rééducation, détenir un diplôme universitaire en psychologie et être accepté(e) au doctorat en psychologie

Profil recherché

- Maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Capacité de travailler en équipe.

 Type d'emploi :
Contrat

 Quarts de travail :
Jour

 Emplacement
Sur les lieux du travail

 Salaire :
53 876,00 \$ - 105 231,00 \$ CAD Par an

 Syndiqué :
Oui

Documents requis

CV

Documents facultatifs

- Lettre de motivation
- Permis de travail
- Diplômes / Certificats
- Relevé de notes
- Évaluation comparative des diplômes
- Carte membre d'un ordre professionnel

- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation du travail et gestion des priorités.
- Autonomie.

Avantages

- Programme d'insertion professionnelle (table de concertation et service de mentorat);
- Programme d'aide aux employés pour faciliter la gestion de la santé physique et mentale;
- Rabais corporatifs (salle d'entraînement et téléphonie cellulaire);
- Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement;
- Opportunités de progression et service de développement professionnel;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- 19 jours de congés fériés par année, incluant une période de fermeture pendant les fêtes;
- 20 jours de vacances par année;
- Prime d'attraction de 10%;
- Remboursement à 50% de la cotisation à l'ordre professionnel.

Si vos études ont été effectuées hors Québec, joindre votre évaluation comparative des études effectuées hors Québec émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

AVANTAGES



Programme d'insertion professionnelle (table de concertation et service de mentorat)



Programme d'aide aux employés pour faciliter la gestion de la santé physique et mentale



Rabais corporatifs (salle d'entraînement et téléphonie cellulaire)



Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement.



Opportunités de progression et service de développement professionnel



Assurances collectives



Régime de retraite à



19 jours de congés fériés par année, incluant une période



20 jours de vacances par

prestations déterminées

de fermeture pendant les
fêtes.

année



Prime d'attraction de 10%



Remboursement à 50% de la
cotisation à l'ordre
professionnel